



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
SEPTEMBRE 2025

Distribution Bio : ACCORD BIO réunit 247 magasins sans centrale d'achats

Alors que le marché bio cherche un second souffle, ACCORD BIO fédère 247 magasins indépendants en France. Premier groupement sans centrale d'achats, il mise sur la proximité (moins de 50 km) et la solidarité. En août, 4 nouvelles enseignes ont rejoint le réseau.

Un secteur bio sous tension : entre décroissance et reconquête

La baisse des aides publiques (notamment le budget de l'Agence Bio) et le ralentissement conjoncturel ont fragilisé la filière. Pourtant, 54 % des Français consomment du bio au moins une fois par mois, et 70 % considèrent que le bio est meilleur pour la santé (source : Agence Bio). Le défi : redonner sens, confiance et accès à des produits bio de qualité.

Une vision alternative du bio, portée par ACCORD BIO

Dans ce contexte pour la filière bio, ACCORD BIO propose une autre voie. Le groupement repose sur un modèle libre et solidaire : pas de franchise, pas de centrale d'achats, mais une mutualisation d'outils au service de l'indépendance.

« Ce n'est pas le bio qui est mort, c'est un certain modèle du bio. Le nôtre prouve chaque jour sa pertinence sur le terrain. » – Eric Natali, Président d'ACCORD BIO.

Pour beaucoup de magasins, choisir ACCORD BIO, c'est faire le choix d'une indépendance réelle, d'un réseau solidaire mais non contraignant, et **d'un accompagnement économique efficace.**

« Notre objectif, c'est de tisser du bio à prix correct, pas d'imposer une doctrine », ajoute Eric Natali.

La démarche bio d'ACCORD BIO est différente : moins prescriptive, plus pragmatique, mais tout aussi engagée.

Une dynamique de rentrée : 7 nouveaux magasins

En août, **7 nouveaux points de vente ont rejoint le réseau ACCORD BIO**, portant le total à **247 magasins**. Ils se répartissent ainsi : deux dans le Puy-de-Dôme (63), un à Paris 14^e, un dans le Rhône (69), un dans le Gers (32) et deux dans le Tarn (81). **L'objectif des 250 magasins d'ici fin 2025 est désormais à portée de main.**

Des projets concrets ancrés dans les territoires :

- Nouvelles solutions vrac et zéro déchet
- Partenariats renforcés avec les producteurs
- Projets solidaires et accompagnement économique local

ACCORD BIO à Natexpo – Du 30 nov. au 2 déc. 2025 (Paris Expo, Porte de Versailles)

ACCORD BIO sera exposant et partenaire officiel des Trophées Natexpo. Les journalistes sont invités à rencontrer le Conseil d'administration autour de la question :

« Le bio peut-il se réinventer sans centrale d'achats ? »

Rendez-vous sur le stand E39 ACCORD BIO.

Pour toute demande d'interview ou de visuels :

Contact presse

Agence Comme ils disent

Chloé Méhat – c.mehat@agence-cid.fr - 06 89 57 84 63

A propos d'ACCORD BIO : ACCORD BIO est un groupement de 247 magasins bio indépendants sans centrale d'achats. Sa mission : défendre une distribution biologique fondée sur la proximité, l'autonomie locale et l'entraide. Le réseau propose à ses adhérents des outils mutualisés (fournisseurs, communication), tout en préservant leur liberté. Il s'engage pour une bio cohérente, accessible et ancrée dans les territoires. Site : www.accord-bio.fr.